



## Déclaration préalable au CA MASSE du 9 Avril 2010

Monsieur le président,

Bien qu'intervenant dans une période de contestation et de conflit social, ce Conseil d'Administration de l'EPA Masse, à l'instar des CAP, concerne au premier chef les agents.

Il ne nous paraît pas responsable de laisser seule la parité administrative décider de l'avenir de l'EPA et des futures conditions d'occupations de nos cités.

Par conséquent, les organisations signataires de cette déclaration ont fait le choix de siéger dans cette instance.

Bien entendu, il ne s'agit pas de cautionner des dispositions que nous combattons mais de faire valoir nos analyses, nos propositions et nos revendications respectives afin de continuer de peser sur l'avenir de l'établissement.

Plus précisément, nous attendons que les débats de ce jour conduisent à des avancées significatives sur deux points cruciaux : le dispositif de récupération sur travaux et le montant de la subvention supplémentaire, qui intervient, rappelons-le, en contrepartie d'une centralisation du réseau comptable de l'EPA en cours.

Au sujet de l'évolution du dispositif de récupération sur travaux, nous ne pouvons que contester l'effort démesuré réclamé aux futurs locataires des cités concernées (celui-ci étant vraisemblablement appliqué lors du changement d'occupant).

Pour nos organisations, il est essentiel de revoir le taux de revalorisation des loyers envisagé, ainsi que les montants cumulés des travaux entraînant l'application de telles augmentations.

De même, et afin de ne pas reproduire le flou qui prévaut dans le système actuel, la liste des travaux entraînant récupération doit être affinée et élargie.

L'EPA doit aussi s'engager, avec des garanties de réalisation, sur un entretien régulier et cadencé des cités domaniales afin de ne pas laisser les bâtiments se délabrer faute d'entretien suivi.

En ce qui concerne la subvention additionnelle, nous tenons unanimement à dénoncer avec vigueur le discours administratif conditionnant d'éventuelles évolutions favorables à notre participation au CA.

Les organisations syndicales CFDT, FO, SNCD et UNSA ont jusqu'à présent donné suffisamment de gages quant à leur volonté d'agir pour la pérennisation de l'EPA. Nous tenons à condamner ces manoeuvres qui dénaturent totalement le sens du dialogue social.

Nous vous faisons également part de notre grave mécontentement de voir remises en cause les propositions initiales, d'un abondement de la subvention, annoncées par le président en personne.

Notre participation doit permettre que la séance d'aujourd'hui apporte des avancées sur ce sujet. A cet égard, l'accroissement de la subvention, si importante au regard des besoins de rénovation et d'investissement, doit être à la hauteur de l'attente des personnels.

Nous aurions pu échapper à nos responsabilités de représentants du personnel et ne pas répondre aux convocations à une instance paritaire, qui traitera de projets administratifs ne correspondant pas à nos attentes.

Au contraire, nous avons opté pour une autre attitude qui doit ouvrir de nouvelles perspectives.